

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

PROCES-VERBAL

L'an deux mil vingt, le dix juillet, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la ville de SAINT JEAN D'ILLAC, convoqués par les soins de Monsieur le Maire se sont réunis au lieu ordinaire des séances du conseil, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Edouard QUINTANO, Maire.

Date de convocation : 8 juillet 2020

PRESENTS : 24

Le groupe majoritaire :

Monsieur Edouard QUINTANO, *Maire*

Monsieur Dominique BEYRAND, Madame Catherine PENARD, Monsieur Serge BRETHERS, Madame Claire LAMBELIN, Madame Sandrine ETCHEVERS, *Adjoint au Maire*,

Madame Caroline ESTEVE-SANTINI, Madame Sylvie SIMIAN, Monsieur Gérard COURTIAL, Madame Magali LEFRANCOIS, Monsieur Julien MAGUIN, Madame Cathy SPATARO,

Madame Ingrid MENAGE, Monsieur Fabrice DEYDIER, Madame Danielle NEVEU, Monsieur Pascal LETANGRE, Madame Maria FERGEAU, Monsieur Dominique CROUZILLE, Madame Nicole DIRAT, *Conseillers Municipaux*.

Le groupe opposant « Saint Jean d'Ilac 2020 » :

Monsieur Patrick BABAYOU, Madame Nathalie CREANT, Monsieur Jérémy SALETA, *Conseillers Municipaux*.

Le groupe opposant « POUR SAINT JEAN D'ILLAC » :

Madame Sophie PALABOST, Monsieur Fabrice DESOINDRE, *Conseillers Municipaux*.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : 5

Monsieur David DELATTRE à Monsieur Julien MAGUIN,

Monsieur Jean-François QUISSOLLE à Madame Catherine PENARD

Monsieur Paul BERARD à Monsieur Dominique BEYRAND

Madame Françoise BOUCHARD à Monsieur Patrick BABAYOU

Monsieur Hervé SEYVE à Madame Sophie PALABOST

SECRETAIRE DE SEANCE :

Sylvie SIMIAN

ADOPTE A L'UNANIMITE

Monsieur le Maire : Je suis très heureux d'ouvrir la séance dans cette salle du Conseil municipal. Nous nous retrouvons dans un endroit peut-être plus étroit, c'est pourquoi je vous demanderai de garder votre masque. J'ai le privilège de l'enlever parce que je vais parler, mais lorsque je m'arrêterai, je le remettrai comme vous.

La séance d'aujourd'hui consiste à désigner nos délégués et leurs suppléants pour l'élection des sénateurs. Comme vous le savez, le vote de l'ensemble des communes de Gironde se déroule aujourd'hui, vendredi 10 juillet 2020, par obligation préfectorale. Voilà pour vous expliquer un peu le pourquoi du comment de la convocation un peu tardive. L'information a effectivement été enregistrée par nos services un peu tardivement, ce qui explique cette convocation un peu expresse, veuillez nous en excuser.

J'ouvre donc la séance de ce Conseil municipal selon l'article L.2122-15 du CGCT et je vais procéder, si vous le voulez bien, à l'appel des membres du Conseil municipal.

**2020 – 07 – 04 – ELECTION DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS POUR L'ELECTION DES SENATEURS
RAPPORTEUR : M. LE MAIRE**

Vu le code électoral et notamment ses articles LO 276, LO 278, L 283 à 293, R 131 à R 133, R 137 et suivants,

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire ministérielle NOR : INTA2015957J relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2020 fixant le mode de scrutin, le nombre de délégués et suppléants pour la commune de Saint Jean d'Ilac,

Considérant que les délégués sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Considérant que les délégués et leurs suppléants sont élus sans débat au scrutin secret simultanément par les conseillers municipaux, sur une même liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Considérant qu'il y a lieu de composer un bureau électoral présidé par le maire.

Conformément à l'article R 133 du code électoral, le bureau électoral est composé par les deux membres présents les plus âgés et les deux membres présents les plus jeunes du Conseil Municipal. La présidence du bureau appartient au Maire.

Il s'agit de :

M. Julien MAGUIN et M. Jérémy SALETA
Mme Danielle NEVEU et Mme Maria FERGEAU

1 liste de candidats a été déposée avant l'ouverture du scrutin.

-o0o-

Monsieur le Maire : Étant donné le mode de scrutin, comme je viens de l'indiquer avec une certaine part de proportionnelle, par entente mutuelle, nous avons proposé aux deux listes portées par Patrick BABAYOU et par Hervé SEYVE, par l'intermédiaire de Sophie PALABOST, de figurer tous ensemble sur la liste de 15 délégués aux sénatoriales.

Les deux listes sont acceptées, je vous en remercie. Avec une représentation proportionnelle, ce qui fait que la liste présentée par Saint-Jean-d'Ilac est la suivante :

M. Edouard QUINTANO
Mme Catherine PENARD
M. Dominique BEYRAND
Mme Claire LAMBELIN
M. Serge BRETHERS
Mme Sandrine ETCHEVERS
M. David DELATTRE
Mme Caroline ESTEVE-SANTINI
M. Jean-François QUISSOLLE
Mme Sylvie SIMIAN
M. Gérard COURTIAL
Mme Nathalie CREANT
M. Patrick BABAYOU
Mme Sophie PALABOST
M. Julien MAGUIN
Mme Cathy SPATARO
M. Paul BERARD
Mme Ingrid MENAGE
M. Fabrice DEYDIER
Mme Magali LEFRANÇOIS

Je vous propose de procéder au vote à bulletin secret. Pour être plus rapide, vous avez la liste devant vous, ainsi qu'une feuille blanche si vous souhaitez voter blanc, et je vous propose de faire circuler l'urne, en commençant par l'ordre de placement pour des raisons de protocole sanitaire, pour éviter tout mouvement inutile. Je commencerai donc par Catherine PENARD.

(Il est procédé au vote.)

Monsieur le Maire : Nous allons maintenant procéder au dépouillement. Je demande aux assesseurs de bien vouloir s'avancer.

(Il est procédé au dépouillement.)

Monsieur le Maire : 29 votes exprimés, aucun blanc, aucun nul, 29 enveloppes pour la liste présentée, que nous avons intitulée Saint-Jean-d'Ilac. Je vous remercie pour cette unanimité, peut-être exceptionnelle. Elle est en tout cas un bon présage. Certainement.

Nous allons voter sur la décision de ce vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie pour cette nouvelle unanimité.

ADOpte A L'UNANIMITE

Sont élus à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel :

- Liste présentée par Saint Jean d'Ilac

29 Suffrages obtenus soit 15 mandats de délégués et 5 mandats de suppléants.

Sont élus délégués :

M. Edouard QUINTANO
Mme Catherine PENARD
M. Dominique BEYRAND
Mme Claire LAMBELIN
M. Serge BRETHERS
Mme Sandrine ETCHEVERS
M. David DELATTRE
Mme Caroline ESTEVE-SANTINI
M. Jean-François QUISSOLLE
Mme Sylvie SIMIAN

M. Gérard COURTIAL
Mme Nathalie CREANT
M. Patrick BABAYOU
Mme Sophie PALABOST
M. Julien MAGUIN

Sont élus délégués suppléants :

Mme Cathy SPATARO
M. Paul BERARD
Mme Ingrid MENAGE
M. Fabrice DEYDIER
Mme Magali LEFRANÇOIS

Monsieur le Maire : Nous sommes arrivés au bout de ce Conseil plutôt rapide.

Fabrice DESOINDRE : Juste une brève intervention. Nous avons reçu votre décision de suppression de nos adresses email des comptes mairie, vous avez dû recevoir un mail de Messieurs ALLEMAND et SEYVE sur ce thème et je voulais juste voir avec vous votre réponse officielle par rapport à ces suppressions qui posent quelques soucis comme nous avons pu vous l'expliquer par mail en termes de communication, surtout au niveau du Syndicat des Eaux.

Pouvez-vous nous expliquer votre décision ? Est-elle ferme et définitive par rapport à cela ?

Monsieur le Maire : Par rapport à votre question, le Syndicat des Eaux est une autre instance, je n'en parlerai donc pas ici.

Concernant les messageries des anciens élus, nous avons décidé de les remettre à zéro puisque nous entamons une nouvelle mandature. Tout a donc été arrêté et tout sera supprimé, comme je vous l'avais dit, vendredi.

Nous avons cependant décidé de donner la possibilité aux élus de l'opposition d'avoir une messagerie mairie, différente, puisque nous attaquons sur autre chose, et vous nous direz par écrit si vous souhaitez avoir une boîte mairie ou si vous souhaitez avoir une boîte plus personnalisée avec l'opérateur de votre choix.

Ai-je répondu à votre question ?

Fabrice DESOINDRE : Personnellement, je n'avais jamais utilisé la messagerie mairie, cela ne m'intéresse donc pas forcément, mais c'est juste par rapport au syndicat. Vous ne souhaitez pas en parler, peu importe, mais il est vrai que ceux qui sont encore aux affaires de notre liste à l'époque, toutes les entités institutionnelles connaissent cette adresse email et cela peut juste poser des soucis par rapport à cela. Je pense que c'est essentiellement cela.

Certaines personnes souhaitaient également faire une scission entre le personnel et le professionnel, ne pas forcément avoir tout ce qui est mairie sur leur messagerie personnelle.

Monsieur le Maire : J'ai entendu cela. En ce qui concerne le Syndicat, je répondrai aux personnes qui m'ont alerté. En ce qui concerne le Conseil municipal, je vous ai apporté une réponse.

Fabrice DESOINDRE : C'est très bien.

Monsieur le Maire : Je vais faire vite pour vous libérer rapidement. Je vous remercie d'être venus à un horaire qui me semblait correspondre à un horaire qui nous a semblé possible pour les personnes qui travaillent, mais aussi un horaire possible pour vous dégager le plus rapidement possible pour votre week-end et celui des agents présents. 18 heures me paraissait être un horaire compatible avec tout cela. Nous essayons de faire « en même temps » en ce qui concerne les horaires.

Je clos ce Conseil municipal en vous souhaitant un bon week-end, en vous donnant rendez-vous le 14 juillet. Vous savez qu'une cérémonie est prévue au Monument aux Morts à 11 heures, et que cette cérémonie sera suivie d'un pot républicain auquel vous êtes tous conviés à la salle Villenave. Je précise que vous devrez penser à amener vos masques parce que je pense qu'il y aura beaucoup de monde et qu'il faudra peut-être porter le masque à ce moment-là.

Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous remercie, à bientôt. Au revoir.

La séance est levée à 18h25

Le Maire,

Les Conseillers,

Edouard QUINTANO

NOM	PRENOM	SIGNATURE
BABAYOU	Patrick	
BERARD	Paul	<i>Procuration donnée à M. BEYRAND</i>
BEYRAND	Dominique	
BOUCHARD	Françoise	<i>Procuration donnée à M. BABAYOU</i>
BRETHES	Serge	
COURTIAL	Gérard	
CREANT	Nathalie	
CROUZILLE	Dominique	
DELATTRE	David	<i>Procuration donnée à M. MAGUIN</i>
DESOINDRE	Fabrice	
DEYDIER	Fabrice	
DIRAT	Nicole	
ESTEVE-SANTINI	Caroline	
ETCHEVERS	Sandrine	
FERGEAU	Maria	
LAMBELIN	Claire	
LEFRANCOIS	Magali	
LETANGRE	Pascal	
MAGUIN	Julien	
MENAGE	Ingrid	
NEVEU	Dany	
PALABOST	Sophie	
PENARD	Catherine	
QUINTANO	Edouard	
QUISSOLLE	Jean-François	<i>Procuration donnée à Mme PENARD</i>
SALETA	Jérémy	
SEYVE	Hervé	<i>Procuration donnée à Mme PALABOST</i>
SIMIAN	Sylvie	
SPATARO	Cathy	